

<b>Pouvoir Adjudicateur</b>	Dénomination Sociale : <b>Atmo Auvergne-Rhône-Alpes</b> Nature de l'autorité attributive : <b>Association loi 1901</b> Adresse du siège social : <b>3, allée des Sorbiers – 69500 BRON</b> Adresse de correspondance : 14 avenue Benoit Frachon – 38 400 SAINT-MARTIN D'HERES Téléphone : <b>09.72.26.48.90</b> Fax : <b>09.72.15.65.64</b>
<b>Référence Marché</b>	18.003.Fourniture de véhicules
<b>Domaine d'achat</b>	Equipement
<b>Nomenclature CPV</b>	Code : 34100000-8 Véhicules à moteur
<b>Type de marché</b>	Fournitures de bien
<b>Type de procédure</b>	MAPA
<b>Caractéristiques du marché</b>	<b>Division en lots</b> : Oui  <b>Monnaie de facturation</b> : Euro  <b>Caractéristiques Techniques</b> : Fourniture de véhicules (4 lots indépendants)  <b>Date de livraison</b> : 12 semaines à réception de commande.
<b>Durée du marché</b>	Le marché est conclu pour une durée de 6 mois, soit du 15 juin 2018 au 15 décembre 2018.
<b>Modalités de transmission des offres</b>	Les réponses devront impérativement arriver sous forme d'un envoi cacheté indiquant l'objet du marché avec la mention « NE PAS OUVRIR ». Cet envoi devra se faire par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courrier permettant de déterminer de manière certaine la date d'expédition, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse :  Atmo Auvergne-Rhône-Alpes  A l'attention de Monsieur David PETRONE  14 avenue Benoit Frachon  38 400 SAINT MARTIN D'HERES</li> <li>• <b>Double</b> d'un courrier électronique à l'adresse : <a href="mailto:ServiceAdministratif@atmo-aura.fr">ServiceAdministratif@atmo-aura.fr</a></li> </ul> Les réponses seront transmises en français à l'adresse ci-dessus.
<b>Date limite de la remise des candidatures et des offres</b>	31 mai 2018
<b>Pièces à fournir à l'appui de la candidature et de l'offre</b>	<b>Pour la candidature</b> 1) Lettre de candidature (DC 1) 2) Déclaration du candidat (DC 2) 3) Liste des références 4) Chiffre d'affaires des 3 dernières années 5) Kbis de moins de 3 mois

	<p>6) Attestation d'assurance en-cours de validité</p> <p>7) Attestation sur l'honneur, de régularité fiscale et sociale de moins de 6 mois dûment datées et signée par le candidat pour le justifier.</p> <p>8) Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;</p> <p>9) Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1 à L8221-5, L8251-1, L8231-1, et L8241-1 du code du travail.</p> <p><b>Pour l'offre</b></p> <p>Le candidat auquel sera attribué le marché sera amené à produire l'ensemble des pièces mentionnées à l'article 46 du Code des marchés publics. L'offre sera accompagnée de tout document utile à l'analyse des offres.</p> <p>1) Deux exemplaire de l'acte d'engagement dûment rempli, tamponné et signé</p> <p>2) Deux exemplaire du CCAP dûment paraphé, tamponné et signé</p> <p>3) Deux exemplaire du CCTP et son annexe dûment paraphé, tamponné et signé</p> <p>4) Déclaration sur l'honneur relative aux interdictions de soumissionner signée</p> <p>5) la proposition de contrat de réservation du candidat</p> <p>6) les références du candidat</p>
<b>Critères d'attribution du marché</b>	<p>Offre la plus favorable, déterminée par application des critères suivants, avec leur pondération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prix d'achat : 30 %</li> <li>➤ Emissions polluantes : 30 %</li> <li>➤ Sécurité : 20 %</li> <li>➤ Délai de livraison : 20 %</li> </ul>
<b>Voie et délais de recours</b>	<p>Tribunal Administratif de Grenoble 2, place de Verdun 38 000 GRENOBLE</p> <p>Le délai de recours sera de 2 mois à compter de la date de notification de la décision de rejet d'attribution du marché.</p>
<b>Contact</b>	<p>Renseignements d'ordre technique : Mme Bénédicte REY du BOISSIEU – Tél : 04 72 14 54 31 Mail : breyduboisieu@atmo-aura.fr</p> <p>Renseignements d'ordre administratif : M. David PETRONE – Tél : 09 72 26 48 90 Mail : administratif@atmo-aura.fr</p>
<b>Date de mise en ligne de l'avis</b>	<b>27 avril 2018</b>